



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 03 Septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le trois septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jacques CABIAC, Maire.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 6 août 2019.
- Délibération :
 - Tableau des effectifs
 - Débroussaillage
- Questions diverses :
 - Éclairage public nocturne
 - Travaux

Présence :

	Présents	Excusé(e) absents(e)		Présents	Excusé(e) absents(e)
Jacques CABIAC	X		Marlène FLANDIN		X
Nathalie FORGEROU	X		Virginie VERAN	X	
Christian COSTE	X		Brice SCHNEITER	X	
Magali ARNAL	X		Hervé CLEMENT	X	
Anne-Marie BEGUE	X		Renaud LAGARDE		X
Edith MARSCHAL		Pouvoir donné à Brice S.			

Le secrétaire de séance : Brice Schneiter

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 21 mai 2019

Approbation remise au prochain conseil.

L'ensemble du Conseil municipal, après en avoir délibéré,
décide à 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
d'approuver le compte-rendu.

2 - Tableau des effectifs

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, la modification du tableau des emplois, suite à la titularisation dudit agent adjoint administratif échelle C1 catégorie C au terme de son CDD à savoir le 16 septembre 2019,

L'ensemble du Conseil municipal, après en avoir délibéré,
décide à 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
D'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées

3 - Débroussaillage

L'ensemble du Conseil municipal, après en avoir délibéré,
décide à 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
De donner le pouvoir à Monsieur le Maire de mettre en place les dispositions nécessaires.

4 - Questions diverses

- Lettre reçue concernant le cyprès Chemin du Puits de Valette
 - Faire un courrier à Béate l'informant que certains habitants du village sont contre.
 - Les risques étant limités, il est décidé de laisser l'arbre tel quel.
- Éclairage public nocturne
 - Faire une délibération afin de valider les horaires
 - Il faut communiquer au syndicat afin de mettre en place l'extinction des lumières
 - Mettre en place des panneaux à deux entrées indiquant l'extinction des lumières
- Travaux
 - Ancienne école : Isolation des combles et caves à 1€
 - Ancienne école : Chauffage et ventilation
 - Château d'eau : chemin a été fait
 - Appartement de Renaud : Réception d'un devis pour un meuble sous évier 400€
 - WC à l'abribus : demander un devis à un maçon
 - Appartement de Max : vérification de la toiture / fuite
 - Ancienne Mairie : devis à Macon pour réhabilitation
 - Journée goudron : à prévoir après les vendanges
- Eau : Mairie de Salazac
 - Agglo travaille sur le projet
 - Il va y avoir un vote le 30-sept concernant une régie autonome/communale vs délégation à une société privée
- Élections 2020
 - Qui veut rester au conseil municipal

Clôture de la séance à 22h34

Le Maire,
Jacques CABIAC.

Les conseillers

Christian COSTE

Magali ARNAL

Anne-Marie BEGUE

Hervé CLEMENT

Marlène FLANDIN

Nathalie FORGEROU

Renaud LAGARDE

Edith MARSCHAL

Brice SCHNEITER

Virginie VERAN